

Compte rendu

Commission Hygiène et Sécurité et des conditions de Travail de l'ESE

22 décembre 2017

Etaient présents : Paola Bertolino (Agent de Prévention, Bâtiment 360), Martine Berthier (Médecin du travail), Daniel Bervillier (Représentant des Personnels Techniques), Sandrine Dessaint (Administratrice), François Grossin (Responsable service HS du travail section Orsay), Virginie Héraudet (Responsable Serre), Stéphane Bazot (Représentant des C et EC), Jane Lecomte (DU), Christophe Hanot (Agent de Prévention, Bâtiment 362).

Excusée : Nathalie Lecat (Représentante des Personnels Techniques)

Ordre du jour :

- 1- Rappel des points évoqués lors du premier comité et bref rappel des réponses apportées par la direction.
- 2- Chargés d'évacuations, quand un exercice d'évacuation ?
- 3- Rappel : Localisation des défibrillateurs sur l'université. Localisation du plus proche de l'ESE.

Trois points sont remontés après consultation des personnels :

- 4- Format des ordres de mission de l'Université
- 5- Prévention des risques psychosociaux (RPS). Comment gérer ? A qui s'adresser ?
- 6- Souffrance au travail (stress) induit par les difficiles interactions avec les services financiers.

1) Rappel des points évoqués lors du premier comité et bref rappel des réponses apportées par la direction.

- a) La bombonne d'azote est restée dans le hall au bâtiment 362 et tout ce qui encombrait ce hall a été dégagé.
- b) Les sorbonnes sont maintenant contrôlées une fois par an.
- c) La sortie de secours de la salle de conférence du bâtiment 362 est régulièrement dégagée des tables et chaises qui bloquent la sortie. Il est demandé aux enseignants qui utilisent cette salle d'être vigilants.
- d) Tiques : Après la conférence de M. Perronne. Le conseil principal du service médical est surtout de la prévention, utilisation de bombes anti-insectes (Natural spray) qui ont été achetées pour toutes les équipes.
- e) Plateforme instrumentée de Barbeau : Bref résumé de Daniel. Il a rédigé un document pour la plateforme avec l'aide de M. Berthon, du service HS.
- f) Virginie fait un point sur les avancées à la serre mais Jane demande une réunion particulière pour ce qui concerne la serre compte tenu des services et autres

missions associées à la serre (service Environnement et Paysage de l'USud, accueil de scolaires et ateliers de la Miss, Aquaponie, etc...).

2) Chargés d'Evacuation :

L'ESE doit envoyer la liste des chargés d'évacuation à M. Grossin. Un exercice d'évacuation doit être programmé à l'ESE.

Christophe Hanot signale que le bât 362 n'est toujours pas relié au poste de garde.

3) Localisation des défibrillateurs sur l'Université :

En PJ1, le plan de la localisation des différents défibrillateurs sur l'Université. Le plus proche pour l'ESE est au bât 337. Il est envisagé de faire des formations courtes pour l'utilisation d'un défibrillateur. Voir avec Madame HIBERT, infirmière au bât 452.

Points après consultation des Personnels

4) Nous avons signalé à M. Grossin le problème rencontré par certains agents de l'Université quand ils sont en mission, notamment à l'étranger avec les ordres de mission de l'Université. Ce document est un document comptable illisible, sur lequel ne figurent ni « République Française » ni la barre « bleu, blanc rouge ». M. Grossin doit faire remonter la demande à l'Université.

5) RPS :

Jane signale que lorsqu'une personne est en souffrance, cela impacte tout un service. Quand une personne semble présenter les symptômes de souffrance, en interne les premiers interlocuteurs sont, le chef d'équipe, le DU.

Madame Berthier, donne la plaquette produite par l'Université sur les RPS (En PJ2). Elle signale également que la MGEN a mis en place des espaces d'écoute (plaquette en PJ3).

Au CNRS, la cellule de crise est différente. Voici le site sur lequel vous aurez accès aux Fiches Pratiques "Prévention des risques psychosociaux".

https://www.dgdr.cnrs.fr/drh/protect-soc/fiches_rps.htm

M. Grossin nous signale que nous devons inclure un volet RPS dans le document Unique de l'ESE.

6) Nous évoquons à Madame Berthier, la souffrance au travail (stress) induit par les difficiles interactions avec les services financiers. Madame Berthier demande dans un premier temps que les agents concernés prennent un rendez-vous avec elle.